

Logis Cévenols



OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

Deux mises en service à Tamaris finalisent l'ANRU

Depuis le 1^{er} décembre, les résidences Auguste-Delaune et Docteur-Mercier sont en service. Elles accueillent respectivement 24 et 22 logements.

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr



NUMÉRO VERT

Pour toute demande à Logis Cévenols, vous pouvez appeler le Numéro Vert (gratuit depuis un poste fixe), 24h/24.

0 800 306 546



La résidence Mercier, comme Delaune, propose un habitat peu énergivore et des prestations de qualité.

Après avoir vécu leurs "premières pierres" ensemble, les résidences Docteur-Mercier et Auguste-Delaune ont été mises en service le 1^{er} décembre 2017 également dans le même temps. « Nous avons atteint le "un pour un", en matière de construction/déconstruction » avait expliqué Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols en novembre 2016 lors du lancement des chantiers. Pour l'Office, ces deux opérations, complétées par celle des Romarins en cours de réalisation, représentent le bouclage d'un programme de 356 logements déconstruits ou désaffec-

tés et tous reconstruits. « Sans oublier le programme de réhabilitation de 1 000 logements des Cévennes au quai du 8-Mai, au Grand Lavoisier et au Moulinet » précise Jean-Luc Garcia (lire ci-dessous).

De belles prestations au rendez-vous

Dix ans, c'est le temps qu'il aura fallu à Logis Cévenols, concernant la résidence Auguste-Delaune, pour parvenir au terme de ce projet de construction. « Les contraintes techniques et hydrauliques ont été nombreuses sur cet emplacement,

entre le plan de prévention des risques, les études de sol et hydrauliques, ou les fondations sur pieux, tout cela prend du temps, mais le résultat est là » se félicite Jean-Luc Garcia. En effet, aujourd'hui, la résidence, certifiée très haute performance énergétique et sécurisée avec parking extérieur, s'élève sur trois étages. Elle propose des logements de type 2, 3 et 4 avec ascenseur. Les logements en rez-de-chaussée, quant à eux, sont dotés d'un jardin, tandis que les logements en étage ont chacun une terrasse.

Des résidences peu énergivores

La résidence Docteur-Mercier propose, pour sa part, 22 logements de type 2, 3 et 4. C'est une opération doublement marquante. Elle est également constitutive de la reconstruction dans le cadre de l'ANRU et a bénéficié d'un terrain cédé par l'État. Pour la petite histoire, ce fut le premier terrain cédé en Languedoc-Roussillon dans le cadre de ce dispositif. De nouveau une opération particulièrement qualitative, certifiée "Qualitel et Habitat et Environnement" avec un classement de performance énergétique en A. Au printemps, après la mise en service des opérations conjointes aux Maladreries, la résidence Silhol destinée aux seniors et le Hameau de Silhol, la résidence Les Romarins, 36 logements du type 2 au type 4, sera la dernière opération de reconstitution de l'offre ANRU.



Faites un bon geste pour l'environnement, et pour votre porte-monnaie, en appliquant quelques règles simples :

- Maintenez une température entre 16 °C et 18 °C dans les chambres.
- La température ambiante idéale des pièces à vivre se situe entre 19 et 20 °C.
- Dépoussiérez les radiateurs pour augmenter leur performance, ne les couvrez surtout pas.
- Posez des doubles rideaux pour isoler les fenêtres. La nuit, fermez les rideaux et les volets pour conserver la chaleur des pièces.
- Baisser la température d'une pièce de 1° C permet de diminuer de 7 % sa facture de chauffage.
- Utilisez exclusivement le système de chauffage prévu dans votre appartement : pas de poêle à gaz ou à pétrole qui pollue votre logement et s'avère dangereux.
- Ne bouche pas les ventilations, c'est malsain et vous risquez de provoquer des moisissures.

Les bâtiments du quai du 8-Mai poursuivent leur cure de jouvence

Présenté en mai 2016 aux locataires, le programme de travaux dans les logements et sur les façades des immeubles suit son cours.

Après le Moulinet et le Grand Lavoisier (lire Alès Agglo n°s 34 et 35, pages 20 et 14), les bâtiments du quai du 8-Mai, aux Prés-Saint-Jean, ont connu une vague de travaux. Dans chaque appartement, une nouvelle chaudière à ventouse et une VMC ont été installés. Outre cette amélioration de confort pour les habitants, l'extérieur des bâtiments a été réhabilité. Dans le cadre de l'ANRU, les logements en rez-de-chaussée devaient être supprimés. Ils ont donc été transformés en celliers proposant ainsi aux habitants des espaces de rangement supplémentaires.

La fin du programme ANRU

Avec cet ultime programme de rénovation sur son patrimoine, Logis Cévenols sonne la fin de l'opération ANRU. « En sept ans, ce programme de démolition/construction (lire ci-dessus) et de réhabilitation des bâtiments constitue un investissement de 50M€ pour Logis Cévenols » précise Jean-Luc Garcia, directeur

général de l'Office. Désormais, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain est le point de mire des prochaines années pour le bailleur social. L'objectif de ce programme, au sein d'une politique de la ville repensée, allie

dans les quartiers, du centre-ville à Tamaris, en passant par le Faubourg du Soleil, une vision de l'habitat à taille humaine. « L'avenir est à la mixité, à l'ouverture et aux déplacements doux » conclut Jean-Luc Garcia.



Des façades flambant neuves aux Prés-Saint-Jean.